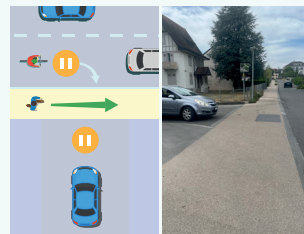


Trottoir traversant

Un trottoir traversant est un prolongement du trottoir qui te permet de poursuivre ton chemin en restant prioritaire.

Quand il y a un croisement de routes, tu verras que ton trottoir continue comme un chemin à poursuivre.



→ Piétons

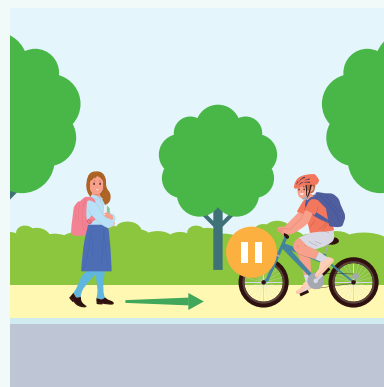
Tu as la priorité.



Véhicules

Les véhicules doivent te laisser passer.

Informations complémentaires



Si tu es à vélo et que tu as moins de 12 ans...

Vélos

Tu peux circuler sur les trottoirs s'il n'y a pas de piste ou bande cyclable.

Les piétons sont prioritaires.
Tu dois faire attention à eux.



Si tu es en trottinette...

Trotinettes mécaniques

Tu roules sur le trottoir.

Les piétons sont prioritaires,
tu dois faire attention à eux.

Trotinettes électriques

Tu roules sur la route.

N'oublie pas que tu dois passer ton permis M entre 14 et 16 ans.

À PIED À L'ÉCOLE

PETIT GUIDE PRATIQUE

Comment préparer les enfants
à aller à pied à l'école en toute sécurité

Quelques règles sur les zones 30, rues cyclables et zones 20



SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE
Tél. : +41 22 354 04 44 | E-mail : enfance.jeunesse@gland.ch
gland.ch

VILLE DE
Gland



Zone 20 ou zone de rencontre

Un espace-rue partagé par tous les usagers



Piétons

Ici, tu as la priorité par rapport aux véhicules.

Tu peux marcher où tu veux.

Mais attention, tu ne dois pas gêner la circulation des véhicules.



Véhicules

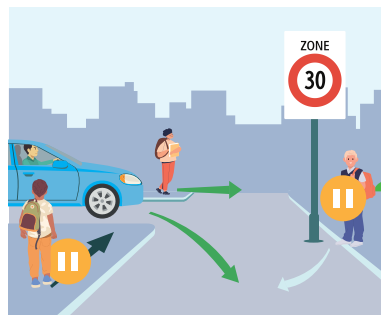
Les véhicules doivent te laisser passer. Mais, reste attentif.

Les véhicules roulent au pas : vitesse maximale = 20 km/h.



Zone 30

Une zone où la circulation est calme et où les espaces piétons/véhicules sont séparés



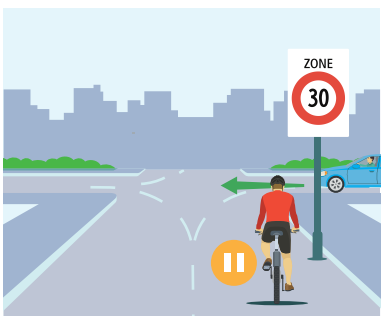
Piétons

Attention, tu n'as pas la priorité par rapport aux véhicules. Regarde bien à gauche et à droite avant de traverser.

Ici, tu marches sur le trottoir.

S'il n'y pas de passage piétons, tu peux traverser où tu veux.

Tu ne dois pas gêner la circulation.



Véhicules

Tous les véhicules (voitures, vélos et trottinettes) circulent sur la route.

Les véhicules roulent doucement : vitesse maximale = 30 km/h.



Rue cyclable

Une rue limitée à 30km/h, où les cyclistes ont la priorité



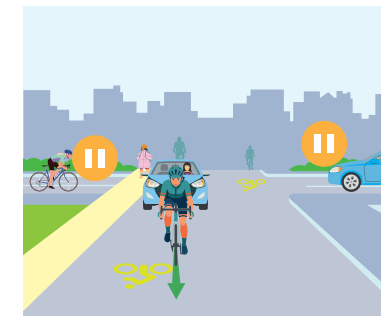
Piétons

Ici, tu marches sur le trottoir :

- tu as la priorité par rapport aux véhicules tant que tu restes sur le trottoir ;

- tu n'as pas la priorité lorsque tu traverses la route.

Tu peux traverser la route où tu veux, mais regarde bien à gauche et à droite avant de traverser.



Véhicules

La rue cyclable est prioritaire par rapport aux autres rues qui la croisent.

Les véhicules roulent doucement : vitesse maximale = 30 km/h.



Symbole

Tu verras ce panneau lorsque tu entres dans une zone 20 (ou zone de rencontre).

Dans cette zone, les piétons, les cyclistes et les voitures utilisent le même espace :

- pas de trottoir (sauf exception) ;
- la rue est partagée par tous, chacun doit faire attention aux autres.



Symbole

Tu verras ce panneau lorsque tu entres dans une zone 30.

Dans cette zone, il n'y a pas de passages piétons, sauf à proximité des écoles.



Symbole

Tu verras un grand vélo peint en jaune au milieu de la route lorsque tu seras sur une rue cyclable.

Dans cette zone, l'espace pour les piétons est délimité par un trottoir.